

Scolarité au SUED : point de vue et propositions

Thème	Situation	Constats	Propositions
Scolarité et informations	<p>Les moyens qui sont mis en place pour assurer l'enseignement à distance doivent permettre la transmission de trois types d'information :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les contenus pédagogiques, qu'il s'agisse de cours photocopiés, ou d'autres formats (vidéo, interactifs, exercices...), • Les informations relatives à la scolarité, notamment celles qui concernent les examens, • Les échanges et interactions entre les étudiants, les professeurs, les services de scolarité. <p>Plusieurs outils sont utilisés au SUED :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La plateforme « Coursus » (basée sur le logiciel Moodle) est dédiée aux formats pédagogiques en ligne et dispose d'outils d'échanges (les forums et les classes virtuelles), • L'ENT et le site web de l'Université permettent aux étudiants de consulter leur contrat pédagogique, les maquettes de licences, les modalités et les dates d'examens ainsi que les résultats, • Les e-mails majoritairement pour les échanges, également pour notifier les étudiants (liste de diffusion, pour envoyer un message à l'ensemble des étudiants par mail). 	<p>Les frais d'inscription au SUED (environ 200€) défient toute concurrence et sont une réelle chance. L'inscription est relativement simple.</p> <p>Concernant la circulation des informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité : L'information est disponible, il n'y a, globalement, pas de « manque » : les cours sont là et il n'y a pas de problème majeur handicapant la scolarité. Le SUED, les secrétariats des départements sont disponibles. • Qualité : Néanmoins l'information est disponible sous une forme « brute » : le format s'adresse parfois à un public habitué. Comprendre la scolarité, les modalités de contrôle des connaissances (sous forme de tableaux, avec des abréviations...) n'est pas simple pour les étudiants. C'est d'autant plus le cas pour les primo-entrants (L1), pour les étudiants en reprise d'études pour qui le système universitaire n'est pas familier. Ajoutons à cela le fait que la formation au SUED est caractérisée par de faibles liens à l'Université, ce qui est un facteur aggravant dans la désorientation que peuvent subir certains étudiants. • Assimilation : Il y a également une grande quantité de données, surtout pour des étudiants en double-cursus ou en situation professionnelle. L'information est désorganisée : trop de plateformes, outil cursus très peu intuitif. <p>Résultat : les devoirs à rendre, les dates et formes des examens sont difficiles à identifier. Il est donc facile d'arriver à saturation, ou de ne pas saisir certains enjeux et mal anticiper sa formation. Si un mail auprès de la scolarité, du professeur concerné peut résoudre le problème, l'objectif est de faire du SUED une formation accessible de fait et en soi à tous les publics.</p>	<p>Maintenir les tarifs des frais d'inscription.</p> <p>Enrichir le guide d'accueil distribué aux étudiants du SUED en début d'année : plus qu'un flyer descriptif, il faut en faire un réel outil pratique, qui permettra d'anticiper de manière claire l'année. Ainsi, avec chaque description de cours, il convient d'expliquer clairement les modalités de contrôle de connaissances qui seront appliquées. Il faut aussi indiquer un calendrier indicatif de l'année, notamment avec les dates de devoirs à rendre.</p> <p>Revoir la plateforme « cursus » :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer, unifier et alléger l'interface, la rendre plus lisible, • Créer un véritable tableau de bord de l'étudiant, avec toutes les informations qui le concernent (prochains devoirs à rendre, regroupements, classes virtuelles...). • Plus largement, la plateforme cursus pourra (presque) tout rassembler et centraliser: cours, modalités de contrôle des connaissances, infos pratiques...
Examens	<p>Les examens peuvent prendre trois formes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un devoir à rendre par correspondance, • Un oral, • Un contrôle terminal. 	<p>Nous avons évoqué le problème d'information qui freine la lisibilité des attentes lors des examens : quelles épreuves passer ? Comment ? Quelle forme ? Quand rendre les devoirs ? Sont-ils notés ?</p> <p>La session dédiée du SUED ainsi que les sujets d'examens dédiés sont pertinents, il serait difficile de s'en passer.</p>	<p>Au-delà des informations (guide d'accueil, calendrier et plateforme) :</p> <p>En plus des modalités de contrôle des connaissances expliquées, chaque professeur pourrait indiquer le format que prendra son épreuve (QCM, dissertation...).</p>

	<p>Les étudiants au SUED bénéficient d'une session particulière sur deux jours en Avril, et généralement de sujets d'examens qui leurs sont propres.</p>	<p>Les modalités de contrôle des connaissances sont claires et gagneront en lisibilité si elles sont bien précisées dans le livret d'accueil.</p> <p>Néanmoins au-delà des modalités de contrôle des connaissances, il est difficile de prévoir à quoi ressemblera l'examen (toujours le problème de l'information : certains viennent à Rennes 2 pour la première fois en Avril, aucun contact, comment anticiper ? Contrairement aux étudiants en présentiel qui sont en contact avec les professeurs, qui font des devoirs réguliers...). Par exemple un examen écrit peut être une dissertation, une étude de documents... Porter sur tel ou tel sujet... Nécessiter du matériel (calculatrice, fiche recto-verso autorisée)... Cela n'est pas toujours précisé.</p>	<p>Il est aussi nécessaire que les étudiants aient à disposition les annales des sujets, ainsi que leurs corrigés.</p>
<p>Pédagogie</p>	<p>Les cours sont assurés (rédigés et agrémentés) par un-e enseignant-e référent-e. Ils sont disponibles au format papier (remis en main propre ou envoyé par courrier), généralement au début de l'année.</p> <p>Si le cours n'est pas disponible immédiatement, la disponibilité des cours est visible sur la plateforme cursus.</p> <p>Les cours sont également disponibles au format numérique (très souvent .PDF) sur la plateforme cursus.</p> <p>D'autres outils pédagogiques sont disponibles : les regroupements, les classes virtuelles ou les forums sur la plateforme cursus qui permettent l'interactivité.</p>	<p>La qualité des cours est bonne dans l'ensemble, bien qu'hétérogène. Certains enseignants (la plupart) prennent soin d'offrir un cours mis en page, bien expliqué, avec une introduction (mot de début) spécifique aux étudiants du SUED. Ce sont souvent ces mêmes enseignants qui proposent des regroupements, des devoirs facultatifs, des classes virtuelles, qui répondent aux étudiants sur les forums, qui proposent du contenu supplémentaire (bibliographie, programme de révisions, liens web...).</p> <p>D'autres cours sont de qualité moindre : pas de mot de début, un cours au langage difficile à interpréter (écrit de manière peu explicative, compréhensible en suivant un cours oral ou pour quelqu'un d'initié mais pas pour les SUED). Certains contenus ne sont pas actualisés, émanent parfois de wikipédia... ! Certains forums sont laissés à l'abandon (aucune réponse de l'enseignant).</p> <p>On note ainsi deux conceptions de l'enseignement à distance : une responsabilité, une utilité reconnue du SUED pour toute une frange d'étudiants (reprise d'études, privation de liberté, professionnels, retraités, double-cursus...) et intégrée aux missions de l'enseignant ; ou une contrainte abstraite.</p> <p>L'interaction se confronte à un public hétérogène. Il est difficile d'assurer des regroupements pour des élèves de toute la France, des emplois du temps variés... Idem pour les classes virtuelles, qui sont néanmoins disponibles en <i>replay</i> à posteriori.</p>	<p>Le fond des cours doit être conçu de manière pédagogique, explicative et progressive pour les SUED : il ne s'agit pas de notes de cours de la part d'un professeur, mais d'un support qui constituera la base du travail pendant au moins un semestre d'un étudiant qui part de zéro sur la matière. Les professeurs doivent être disponibles et formés pour interagir avec le public du SUED (forums...).</p> <p>Le format le plus approprié et le plus fiable pour l'enseignement à distance reste le cours écrit. Chacun peut le consulter à son rythme, sans engagement de durée (contrairement à une vidéo)... Il serait intéressant d'unifier la mise en page. Le format .pdf est le plus reconnu. Certains enseignants proposaient des cours au format .epub (lecture sur tablette numérique ou liseuse, avec redistribution de texte) : il faudrait que ce format devienne une norme au même titre que le PDF.</p> <p>Ainsi, il est nécessaire d'affirmer et de préciser la charte des cours du SUED ; de renforcer le contrôle et le retour de la part des étudiants.</p>